



1

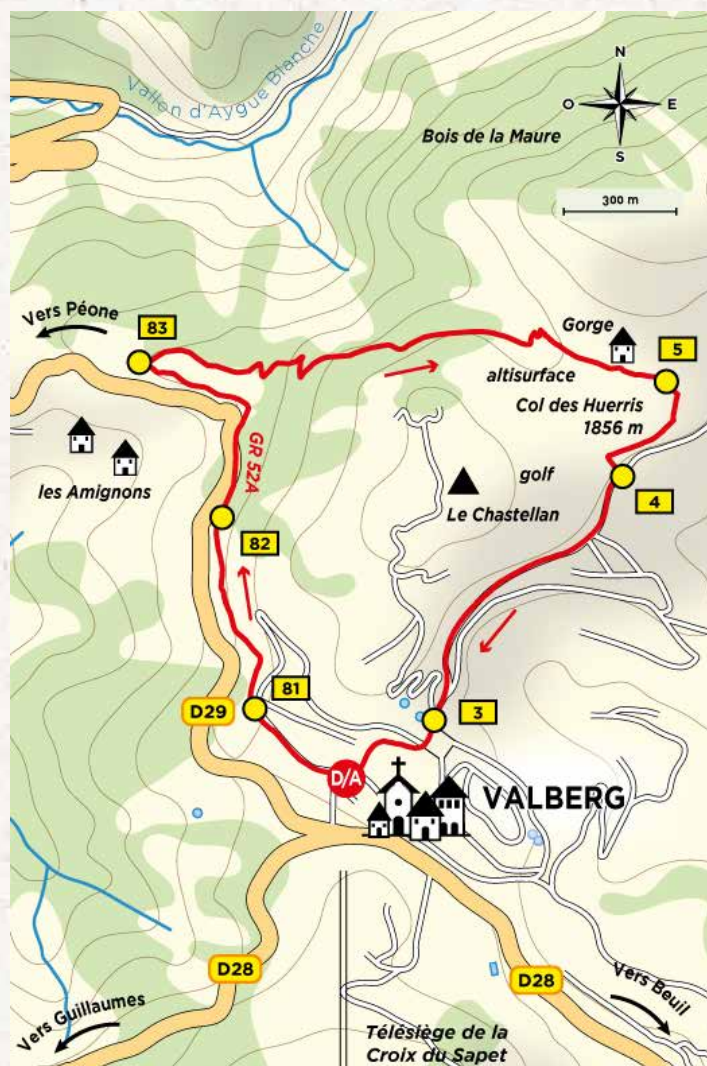
TOUR DU CHASTELLAN Au départ de Valberg (1 680 m)



Cette belle randonnée évolue dans le frais mélèzin qui domine le vallon de l'Aygue Blanche. Associés aux mélèzes, les cytises à la floraison égaient de leurs inflorescences jaune vif ce parcours en sous-bois. À noter que le bois de cytise, souple et robuste résistant aux variations de température et d'hygrométrie est utilisé par les bergers pour confectionner les colliers supportant les sonnailles des brebis. En passant, le parcours offre l'occasion de contempler, à travers les trouées, une des plus belles vues sur la vallée du haut-Var. Profitez à l'Ouest du massif du Saint-Honorat qui se dresse à l'horizon, et au Nord, de la cime Nègre et du col de Crous qui marquent une des entrées en zone cœur du Parc national du Mercantour.

Itinéraire

Au départ de Valberg (maison Valbergane), prendre la rue Saint-Jean (balise 81). Lorsque la route commence à monter, s'engager à gauche sur une petite route secondaire (b.81 bis). Suivre la direction de Péone par le GR 52A et atteindre la balise 82. Continuer toujours en direction de Péone, le sentier rejoint rapidement une intersection (b.83). Prendre à droite le sentier en direction du col des Huerris, qui remonte en sous-bois et atteindre un vallon sec situé au droit de l'altisurface. Le traverser et remonter sur le plateau en bordure de ce dernier jusqu'à gagner l'extrémité Est de l'altisurface (b.5). Prendre à droite et rejoindre le complexe du golf. Suivre alors la petite route qui permet de rejoindre le centre de la station et le point de départ de l'itinéraire.



Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +160 mètres / -160 mètres

Durée : 2 heures

Distance : 5,3 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.